

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

DIRECTION GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 7 JANVIER 2019

P.V. N° 104
Dossier N° 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le point d'information de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif aux travaux conduits dans le cadre de la préparation du futur Projet d'établissement du SDIS 77 – Déclinaisons des orientations définies par le Conseil d'administration du 5 juillet 2018 (instances paritaires du 2 juillet 2018),

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif au plan d'actions de l'année 2019,

VU la présentation, pour information, à la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours en date du 3 janvier 2019,

VU la présentation, pour information, au Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 7 janvier 2019,

VU la présentation, pour information, au Comité technique en date du 7 janvier 2019,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

✓ De prendre acte et de valider que le plan d'actions 2019 s'articule autour de :

➤ 5 axes de travail :

- 1°/ Maîtriser la réponse des appels d'urgence reçus au CTA 18/112 – CODIS, leur traitement et la gestion des opérations engagées ;
- 2°/ Prendre en compte l'évolution des missions de sapeurs-pompiers afin d'adapter la réponse humaine à ces changements ;
- 3°/ Poursuivre l'adaptation de l'organisation ;
- 4°/ Garantir la protection des personnels : santé, sécurité et qualité de vie en service ;
- 5°/ Renforcer la politique de prévention et d'éducation du citoyen face aux risques.

- La poursuite des planifications engagées :
 - 1°/ Le Plan pluriannuel de construction et de réhabilitation (PPCR) et les travaux de maintenance des bâtiments du SDIS ;
 - 2°/ Le Plan pluriannuel d'équipement ;
 - 3°/ Le plan de formation ;
 - 4°/ Le Plan de féminisation ;
 - 5°/ Les plans « Qualité de vie en service (QVS) » et « prévention des risques professionnels » ;
 - 6°/ Plan de développement du volontariat ;
 - 7°/ Plan d'adaptation des logements de service ;
 - 8°/ Planification des actions conduites en matière de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) ;
 - 9°/ Plan relatif au développement durable.

- Les travaux effectués au titre de la transformation numérique :
 - 1°/ Système d'information pour la gestion des ressources humaines ;
 - 2°/ Outil informatique de gestion des indemnités des SPV ;
 - 3°/ Poursuite des acquisitions d'outils de simulation et réflexion sur l'emploi d'outils de virtualisation ou de réalité augmentée, en matière de formation ;
 - 4°/ Poursuite de la dématérialisation de nombreuses fonctionnalités administratives et financières ;
 - 5°/ Rénovation du site internet du SDIS www.sdis77.fr.

- ✓ D'autoriser le Directeur départemental à décliner les actions proposées.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU-MILLOT